

# « Nîmes Métropole Entreprises », nouveau portail économique



Mis en ligne en janvier 2023, le nouveau site web de Nîmes Métropole offre une vraie « porte d'entrée » territoriale aux entreprises et porteurs de projets. Simple et lisible, conçu en partenariat avec les acteurs économiques, il rassemble toute l'information sur les services d'accompagnement et compile des outils de contact efficaces, sans oublier de mettre en avant les atouts du territoire.



Atelier de concertation des chefs d'entreprises ©Sedicom

Fruit d'un travail de réflexion et de construction de plusieurs mois, ce portail d'information et d'échange avec les entreprises et porteurs de projets s'adresse aux quelque 27 000 sociétés actives dans l'Agglo comme à celles qui souhaiteraient s'y implanter. Pour viser juste, le contenu et la navigation ont été pensés avec les principaux intéressés : des ateliers réunissant une dizaine de chefs d'entreprises ont régulièrement fait avancer le projet, qui a été testé et approuvé avant sa mise en ligne.

« Pour améliorer l'expérience des entreprises sur le web, optimiser l'information, la mise en relation et les démarches, nous sommes partis de leurs besoins, assure Olivier Fabregoul, vice-président de Nîmes Métropole,

délégué au développement économique, lui-même chef d'entreprise. *Les chef(fe)s d'entreprises ou porteurs de projets souhaitent avant tout une offre très lisible, savoir qui fait quoi sur le territoire.* »

### Accompagner les parcours

Comme un être vivant, une entreprise naît, grandit, s'installe dans de nouveaux locaux... Des étapes qui ne déclenchent pas les mêmes questions et n'appellent pas les mêmes réponses. Aussi le portail propose des entrées correspondant aux différentes étapes du parcours de vie d'une entreprise : création, développement, transmission...

Chaque entrée donne accès à une mine d'informations, affinées par secteurs, et à l'identification détaillée des bons acteurs de l'accompagnement. Pour assurer la qualité du contenu, Nîmes Métropole a travaillé en amont avec une quinzaine de partenaires économiques locaux tels les chambres consulaires, les acteurs du financement, les associations des zones d'activité économique (ZAE)...

En outre, le site intègre des « actualités » reprenant l'agenda économique du territoire, dont les Rendez-Vous Eco trimestriels de Nîmes Métropole et les temps forts portés par d'autres acteurs économiques. À l'avenir, le portail continuera de s'enrichir d'informations et de ressources. Bon à savoir : un moteur de recherche permet de mener facilement une recherche par mot-clé dans tout le site.

### Des démarches efficaces en quelques clics

Via ce nouveau site, Nîmes Métropole optimise aussi ses échanges avec les entreprises. Un

mail et un numéro de téléphone unique (cf. Contacts) sont proposés pour contacter la Direction du développement économique. En outre, les entreprises désireuses peuvent renseigner leur identité dans la rubrique « Mon espace / Mon compte », afin de leur permettre de personnaliser leur interface et de suivre l'avancée de leurs démarches.

Car le site web simplifie de nombreuses démarches, qu'il s'agisse de questions liées au développement économique (comme l'immobilier d'entreprise ou les zones d'activités par exemple), ou de demandes concernant d'autres services de Nîmes Métropole.

*« Nous avons travaillé avec les directions des transports, des déchets, de l'eau... qui ont, eux aussi, des entreprises usagères de services », ajoute Olivier Fabregoul, tout en précisant que « ce portail n'aurait pu voir le jour sans le précieux accompagnement de la Direction du numérique qui gère et développe l'outil et ses fonctionnalités ».*

Cette étroite collaboration a débouché sur des formulaires très pratiques à remplir en ligne, par exemple pour

demander une connexion au réseau de fibre optique de l'agglomération « Gecko » ou un raccordement à l'eau potable. Nîmes Métropole s'empare d'ailleurs des bonnes idées exprimées par les entreprises membres des associations de ZAE : c'est ainsi qu'est né le formulaire pour signaler un incident sur une zone d'activités.

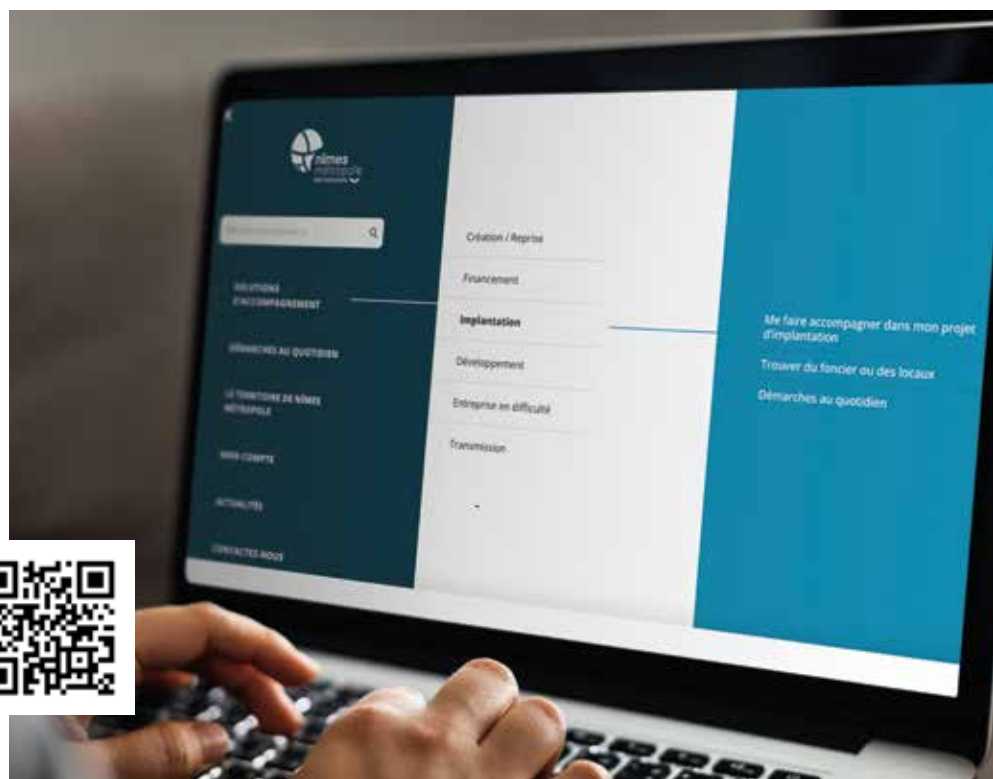
### Une vitrine des atouts du territoire

A noter que Nîmes Métropole s'adresse aussi aux porteurs de projets et aux entreprises qui ne sont pas encore installées sur le territoire... Pour les attirer, elle met en avant sur ce nouveau site web l'éventail des atouts et équipements structurants du territoire : la position stratégique de carrefour méditerranéen, l'aéroport et le développement de la filière aéronautique et Sécurité civile, les 21 zones d'activité économique communautaires ou encore la richesse de l'enseignement supérieur et de la recherche... •

**Direction du développement économique de Nîmes Métropole**

[entreprises@nimes-metropole.fr](mailto:entreprises@nimes-metropole.fr)

04 66 02 55 40



Découvrir le portail « Nîmes Métropole Entreprises » ici ▶

